

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2019
DELIBERATION N° 27

L'an deux mil dix neuf, le quatorze février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA (jusqu'à 20h35), M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ (jusqu'à 22h40), ARCOUET, SALANNE, Mme MEYZENC (à partir de 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h40), Mme CANDILLIER (à partir de 20h15), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 22h20), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Le Maire

Absents représentés par pouvoir :

Mme BISAUTA par M. SOROSTE (à partir de 20h35), M. UGALDE par Mme LAUQUE, M. AGUERRE par M. LACASSAGNE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme MEYZENC par M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h15), M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h40), Mme TAIEB par M. MASSONDE, M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 20h15), Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET, M. ETCHETO par Mme CAPDEVIELLE (à partir de 22h20), Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 22h20).

Absents : M. POCQ (à partir de 22h40), Mme PICARD-FELICES (à partir de 22h20)

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle – Prêt de trois expositions.

Le Muséum d'histoire naturelle a été sollicité par l'école publique de Villefranque afin d'emprunter les expositions "Manger, être mangé" et "Abeilles & Cie", produites respectivement en 2013 et en 2017.

Cette demande intervient dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire mené par cette école, entre arts, sciences et lecture, sur la découverte des animaux. Destinée au cycle 3 (CE2 / CM1 / CM2), la 1^{ère} exposition sera présentée du 4 mars au 12 avril, et la seconde du 29 avril au 14 juin pour tous les élèves de l'école.

Par ailleurs, le Muséum d'histoire naturelle a été sollicité par le parc ornithologique Terres d'Oiseaux afin d'emprunter l'exposition « Les animaux dans la nuit », produites en 2012. Il s'agit de la première demande de prêt d'exposition venant de cette structure.

L'exposition sera présentée du 1er au 31 mars 2019, dans leurs locaux. Terre d'oiseaux est un espace ornithologique situé près du port de Collonges, sur l'Estuaire de la Gironde, à proximité de Bordeaux. Il est géré par la commune de Braud et Saint Louis, la Communauté de communes de l'Estuaire et l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage. Cette réserve présente de grandes similitudes avec la plaine d'Ansot : superficie similaire (116 ha), milieux identiques (prairies humides, roselières...), présence d'observatoires, maison d'accueil, sentiers de découverte...

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les conventions de prêt des expositions "Manger, être mangé " et "Abeilles & Cie" à l'école publique de Villefranque et « Les animaux dans la nuit » au parc ornithologique Terres d'Oiseaux, et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne